

Paris, le 23 juillet 2019

Cars Macron : La croissance se confirme, l'offre s'adapte au premier trimestre 2019

Plusieurs faits marquants sont observés en ce premier trimestre de l'année, qui ont eu des répercussions sur les chiffres du marché et les résultats économiques des acteurs : l'offre promotionnelle organisée par FlixBus et les réajustements de l'offre d'Eurolines/Isilines et de Ouibus. Ainsi, si le nombre de voyageurs a augmenté de 26 % par rapport au premier trimestre 2018 pour atteindre 2,3 millions, le chiffre d'affaires trimestriel du secteur est, quant à lui, stable sur un an, à 23,3 millions d'euros.

LA FREQUENTATION UNE NOUVELLE FOIS EN HAUSSE

Le marché librement organisé du transport routier interurbain de voyageurs enregistre son plus haut niveau de fréquentation pour un premier trimestre depuis l'ouverture du marché, et son troisième niveau tous trimestres confondus. Avec 2,3 millions de passagers transportés ce trimestre, les services librement organisés d'autocars connaissent une hausse de leur fréquentation de 26 % sur un an et de 4 % par rapport au trimestre précédent, alors qu'une baisse était systématiquement enregistrée ces deux dernières années entre le quatrième trimestre d'une année et le premier trimestre de l'année suivante.

UNE CARTOGRAPHIE DES OPERATEURS CHANGEANTE

Le nombre d'opérateurs sur le marché est tombé à huit, dont trois disposant d'un réseau national (Eurolines/Isilines, FlixBus et Ouibus). Le paysage des opérateurs devrait encore changer dans les trimestres qui viennent suite à l'acquisition d'Eurolines/Isilines par FlixBus effective depuis mai dernier et la fusion des offres autocar BlaBlaCar et Ouibus (dont la cession par la SNCF à BlaBlaCar est effective depuis le 1^{er} juillet) au sein de la marque BlaBlaBus.

UNE CONTRACTION DE L'OFFRE

Ce premier trimestre 2019, le marché se distingue par la réduction de l'offre, surtout chez Eurolines/Isilines et Ouibus. Le nombre de villes desservies (234), de liaisons commercialisées (1 508), et de départs quotidiens (731) ont fortement baissé en un trimestre, respectivement de 11 %, de 15 % et de 9 %. Il s'agit là d'une variation bien plus importante que les mouvements saisonniers habituellement observés. Toutefois, les évolutions sur un an sont plus atténuées puisque, sur cette période, le nombre de villes desservies diminue de 5 %, le nombre de départs quotidiens baisse de 6 % mais celui des liaisons croît de 3 %.

DES DYNAMIQUES DIFFERENTES EN FONCTION DES OPERATEURS

Cette contraction de l'offre s'observe nettement chez deux des trois opérateurs nationaux puisque, sur un an, le nombre de liaisons assurées par Eurolines/Isilines et Ouibus baisse respectivement de 28 % et de 6 %, et le nombre de départs quotidiens diminue respectivement de 32 % et de 19 %. La tendance est inversée pour FlixBus puisque l'opérateur augmente sur un an le nombre de ses liaisons commercialisées de 19 % et celui de ses départs quotidiens de 20 %. FlixBus propose désormais une offre vers 78 % des villes desservies par les services librement organisés et représente 70 % des liaisons commercialisées.

La concurrence entre opérateurs se manifeste toujours sur les liaisons les plus fréquentées. Par rapport au premier trimestre 2018, la part de ces liaisons dans l'offre du marché est en baisse de 4 points (23 % ce trimestre) mais la demande correspondante reste stable (88 % de la fréquentation).

LA CROISSANCE DE LA FREQUENTATION NE SE REPERCUTE PAS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le premier trimestre 2019 est un succès incontestable de fréquentation, mais cette réussite ne se retranscrit pas sur le chiffre d'affaires trimestriel, du fait de l'offre promotionnelle réalisée par FlixBus. Avec son opération « 1 million de billets à 0,99 € » lancée le 1^{er} janvier 2019, l'opérateur a accentué la hausse de la fréquentation en investissant sur la fidélisation du nouveau public conquis. Ainsi, le chiffre d'affaires trimestriel du marché ne peut croître dans la même proportion que la fréquentation. Avec 23,3 millions d'euros, il se révèle stable sur un an. La singularité du marché au 1^{er} trimestre 2019 se reflète aussi sur d'autres indicateurs. La recette kilométrique par passager est en baisse de 17 % sur un an pour s'établir à 3,7 euros par passager aux 100 kilomètres. Cette baisse est logiquement plus prononcée chez FlixBus et concerne davantage les liaisons en concurrence. Conséquence d'une offre moindre et d'une demande en croissance, le taux d'occupation s'améliore nettement de 9 points au premier trimestre 2019 pour s'établir à 59,8 %. Ceci induit une progression de 7 % sur un an de la recette par autocar.km pour atteindre 0,97 euro.

UNE HAUSSE DU NOMBRE D'EMPLOIS

Enfin, au 31 mars 2019, le secteur emploie 2 571 ETP (emplois directs et emplois indirects de conducteurs sous-traitants/partenaires affectés à cette activité), en hausse de 7 % (soit 164 ETP supplémentaires) par rapport au premier trimestre 2018. La part de conducteurs reste stable et s'élève à 86 %.

LE TOP 10 DES LIAISONS LES PLUS FREQUENTEES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019

Liaisons	Nombre d'opérateurs	Nombre de passagers	Evolution de la fréquentation sur 1 an
1. Lille_Paris*	3	151 133	+ 59 %
2. Aéroport de Lyon_Grenoble	2	> 93 454	+ 20 %
3. Paris*_Rouen	3	93 454	+ 27 %
4. Lyon_Paris*	3	83 541	+ 18 %
5. Grenoble_Lyon	3	77 142	+ 45 %
6. Caen_Paris*	3	51 816	+ 33 %
7. Le Havre_Paris*	3	46 299	+ 17 %
8. Paris*_Rennes	3	46 183	+ 29 %
9. Marseille_Nice	3	43 209	+ 43 %
10. Clermont-Ferrand_Lyon	3	36 512	+ 1 %

* Périmètre des arrêts « parisiens » : Bercy, Place de Clichy, La Défense, Charenton, Pont de Levallois, Porte de Saint-Ouen, Porte des Ternes, Pont de Neuilly et Gallieni (Bagnolet).

- [Lire le bilan de l'activité du transport libéralisé par autocar du 1^{er} trimestre 2019](#)
- [Consulter le jeu de données en Open Data](#)

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.